

Conditions Générales de Vente Shamir France

Conformément au Code de la consommation, SHAMIR France s'engage à assurer à ses clients la loyauté et la sincérité de son offre, au travers des produits et des services qu'elle propose. Toute commande implique l'acceptation par l'acheteur des conditions définies ci-après. Toute autre condition sera considérée comme nulle ou non avenue et sera sans conséquence pour le vendeur.

INFORMATION DES CONSOMMATEURS

«Le droit à l'information est un des droits fondamentaux du consommateur et un facteur de développement d'une concurrence loyale et saine. Mieux informés, les consommateurs peuvent choisir des produits ou des services répondant à leurs besoins et attentes en en connaissant à la fois les caractéristiques essentielles, les prix et les conditions de vente. Ainsi, l'information du consommateur, élément constitutif de la libre concurrence, concourt au développement harmonieux de l'économie de marché qui caractérise les sociétés libérales actuelles»

1. LES PRIX

Tous les prix cités dans ce tarif sont en €uros, s'entendent à l'unité et hors taxes. Leur validité couvre jusqu'à la parution du tarif suivant (sous réserve d'erreurs éventuelles). Les factures sont payables à réception, ou selon des accords préalablement convenus entre les deux parties.

Les conditions de règlement sont celles mentionnées sur les factures et convenues avec la société Shamir France. Tout défaut de règlement total ou partiel du décompte à son échéance fera que, par application de l'article L441-6 du Code de Commerce (loi N°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie) tout retard entraînera de plein droit sur les sommes impayées à compter du premier jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, un taux d'intérêt qui ne pourra être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que des frais d'impayés.

- La faculté de considérer la vente comme résolue ou de suspendre les livraisons en cours sans préjudice de l'application de la clause de réserve de propriété,

- Le paiement par l'acheteur des frais judiciaires consécutifs à toute action contentieuse.

Nous nous réservons le droit de demander le paiement avant l'envoi des marchandises, de même que celui de réclamer à l'acheteur toutes les garanties qui nous paraîtront utiles.

De convention expresse, les groupements interviennent en qualité de mandataire de leurs adhérents, et sont chargés en cette qualité d'effectuer le règlement de nos factures au nom et pour le compte de ces mêmes adhérents, et ce aux échéances convenues. En cas de retard ou de défaillance d'un groupement dans le paiement des factures lui incombant, nous nous réservons le droit d'en réclamer le règlement directement aux adhérents concernés, ceux-ci conservant seuls la qualité d'acheteurs à notre égard.

Les présentes conditions s'imposent aux groupements comme à leurs adhérents.

2. LE SERVICE DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. L'annulation d'une vente, le refus de marchandise ou une demande d'indemnité ne peuvent être pris en considération en s'appuyant sur ce simple point.

En cas de survenance de force majeure, empêchant soit la fabrication soit le stockage, soit l'expédition des marchandises, SHAMIR France est délié de toute obligation. Nous ferons néanmoins notre possible afin de rétablir au plus vite une situation saine et sereine. Les marchandises sont expédiées par le mode de transport le plus adéquat sauf instructions écrites du destinataire.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions de transport.

Les frais de transport des verres sont facturés par expédition.

3. RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises vendues restent la propriété de SHAMIR France jusqu'au règlement complet du prix et des accessoires, dans le cadre de la Loi n°85-98 du 25 janvier 1985. L'acheteur est responsable des marchandises dès lors qu'elles lui sont livrées pendant toute la durée de la réserve de propriété au bénéfice du vendeur. En conséquence, l'acheteur devra régler le montant du prix de la marchandise en cas de disparition de celle-ci de manière accidentelle ou non. L'acheteur s'interdit d'enlever les emballages ou étiquettes apparaissant sur les marchandises existantes en nature dans les stocks et non encore réglées.

Les marchandises encore en possession de l'acheteur seront présumées celles encore impayées. Par conséquent, SHAMIR France pourra les reprendre sans préjudice de toute action en dommages et intérêts pour défaut de paiement du prix total ou partiel. En cas de saisie de la marchandise par un tiers, l'acheteur s'oblige à faire mention du droit de propriété et de nous en informer sans délai.

4. RECLAMATIONS

L'absence de réserves, lors de la réception de marchandises par l'acheteur ou son représentant éteint toute réclamation relative aux défauts apparents.

Toute réclamation est à présenter par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de notre société au plus tard dans un délai de 48 heures après réception des marchandises. Dès lors que l'acheteur nous aura adressé sa réclamation dans le délai légal, nous nous engageons à remplacer ou à rembourser, à notre convenance réciproque, toute marchandise que nous aurons reconnue non conforme ou atteinte d'un vice caché, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Au-delà de 48h, aucune marchandise ne pourra être retournée sans l'accord de la direction générale. SHAMIR France n'a pas la responsabilité d'un mauvais choix de marchandise, ou d'une utilisation non conforme aux règles définies. SHAMIR France n'est pas responsable de dommages directs ou indirects causés sur les produits livrés.

5. REPRISE DES MARCHANDISES

Notre service commercial associé à la direction générale, pourra définir les conditions de reprise des marchandises. Les avoirs pourront être édités à compter de la réception des verres défectueux par SHAMIR France. Dans l'optique de toujours mieux vous servir, nous vous invitons à retourner les verres non conformes sous un mois et accompagnés du double de leur bordereau de livraison, mentionnant le motif du retour.

Les produits à échanger ou à reprendre doivent être retournés par la poste en recommandé avec accusé de réception au siège de SHAMIR France :

**ZA Les Portes de la Forêt - 22 allée du Clos des Charmes
77090 Collégien**

En cas de retour en paquet poste simple ou par transporteur, la perte ou la détérioration des marchandises ne pourra donner lieu à aucun dédommagement.

6. NULLITE

La nullité partielle ou totale de l'une des quelconques dispositions des présentes conditions générales de vente n'affectera pas la validité des autres dispositions.

7. ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tout différend relatif au présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Meaux. Dans le cas où l'acheteur sera assigné par des tiers devant un autre tribunal, il renonce dès à présent à appeler notre Société en garantie devant toute autre juridiction.